



BRICOLAGE



2 102
points de vente



70 580
saliariés



38,5 ans
âge moyen



57 %
d'hommes



92 %
de CDI

PÉRIMÈTRE DE LA BRANCHE

La branche du bricolage rassemble les entreprises relevant de la CCN n°3232 et répertoriées sous le code NAF de l'INSEE 47.52B, « Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces (400 m² et plus) », présentant une surface minimale de 400 m², dont l'activité se caractérise par la vente au détail en libre-service assisté d'articles de bricolage, et possédant dans leurs points de vente, au minimum et obligatoirement, les 6 rayons suivants : bois et découpe, outillage, quincaillerie, électricité, peinture et décoration.

Les données formation indiquées sont établies à partir des actions ayant fait l'objet d'une demande de prise en charge auprès du Forco. Elles ne représentent de ce fait pas la totalité des formations réalisées par les entreprises (formations n'ayant pas fait l'objet d'une demande de financement auprès du Forco).

SOMMAIRE

VOLET ÉCONOMIQUE

Page **02**

VOLET EMPLOI

Pages **02 • 03**

VOLET RÉGIONS

Page **04**

VOLET FORMATION

Pages **05 • 06**

VOLET ÉTUDES

Pages **07 • 08**

VOLET ACCOMPAGNEMENT
CERTIFICATION

Page **08**

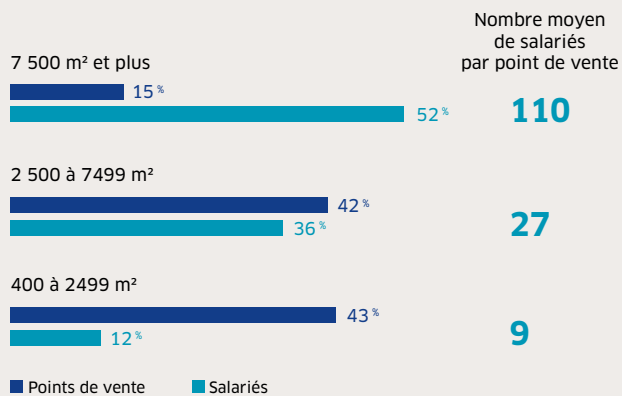
VOLET ÉCONOMIQUE

► 2 102 POINTS DE VENTE

La branche recense **2 102 points de vente** d'une surface minimale de 400 m². Un salarié sur deux (52 %) exerce son activité dans un point de vente de 7 500 m² et plus (50 % en 2013, 48 % en 2012).



ZOOM sur les 2 102 points de vente d'au moins 400 m²

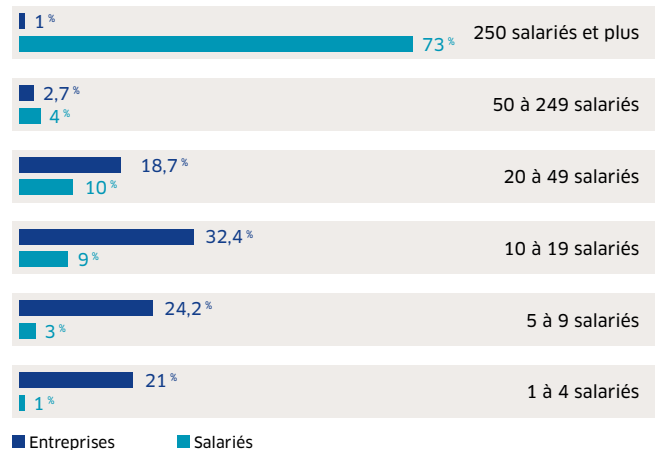


Source : Panorama points de ventes, Trade Dimension, édition 2017

► UNE CONCENTRATION DES EFFECTIFS SALARIÉS DANS LES GRANDES STRUCTURES

72 % des salariés de la branche exercent au sein des entreprises de 250 salariés et plus qui ne représentent que **1 %** des entreprises de la branche.

Répartition des salariés selon la taille de l'entreprise



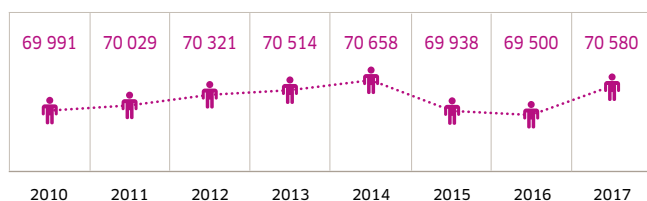
Source : Collecte Forco 2018 (masse salariale 2017)

VOLET EMPLOI

► 70 580 SALARIÉS EN 2017

Après 2 années de légère baisse, l'effectif repart à la hausse avec près de **70 580** salariés. Entre 2002 et 2007, les effectifs ont augmenté de **28 %**. Depuis, on observe une fluctuation des effectifs entre 69 000 et 71 000 salariés.

Evolution des effectifs de la branche

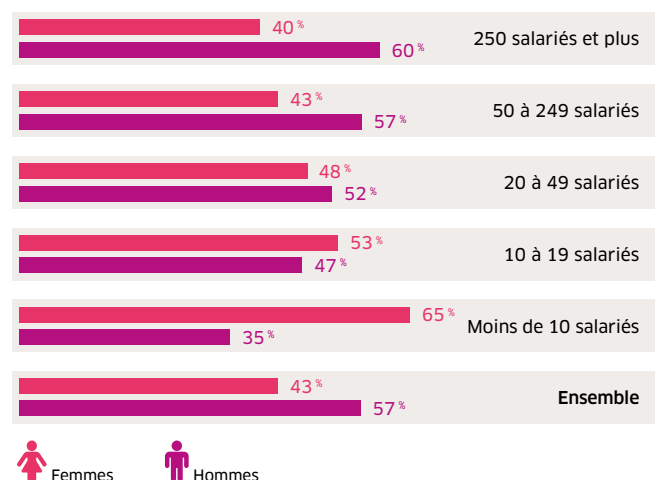


Source : Panorama points de ventes, Trade Dimension, édition 2017

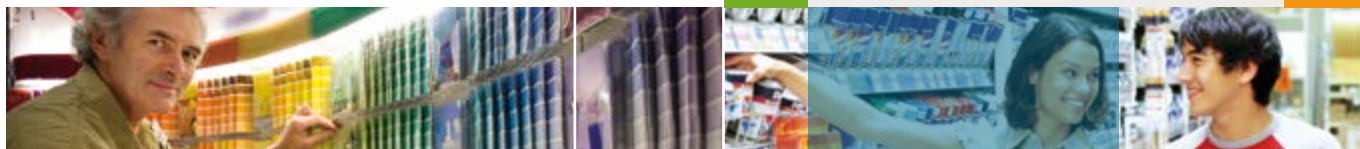
► 57 % DES SALARIÉS SONT DES HOMMES

Plus la taille de la structure est importante, plus la proportion d'hommes salariés est représentée : **60 %** dans les structures de **250** salariés et plus versus **35 %** et **47 %** respectivement dans les entreprises de moins de 10 salariés et de 10 à 19 salariés.

Répartition des effectifs selon la taille de l'entreprise et le sexe



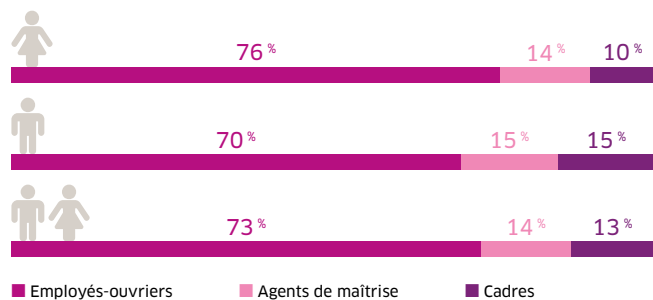
Source : Collecte Forco 2018 (masse salariale 2017)



▶ PRÈS DE TROIS SALARIÉS SUR QUATRE ONT LE STATUT D'OUVRIERS-EMPLOYÉS

La proportion de femmes est plus élevée parmi les ouvriers-employés que celle des hommes.

Répartition des salariés selon le statut professionnel et le sexe



Source : Collecte Forco 2018 (masse salariale 2017)

▶ 11 ANS D'ANCIENNETÉ MOYENNE DANS L'ENTREPRISE

28 % des salariés ont au minimum 15 ans d'ancienneté et 35 % des salariés exercent au sein de la même entreprise depuis moins de 5 ans.

▶ 92,1 % DES SALARIÉS SONT EN CDI, 4,5 % EN CDD, 3,2 % EN ALTERNANCE (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation), et 0,2 % en contrats aidés (CUI-CAE, CUI-CIE...).

▶ 86 % DES SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Le temps partiel concerne davantage :

- > Les femmes : 25,2 % pour 5,5 % des hommes.
- > Les ouvriers-employés : 17,9 % pour 4 % des cadres et agents de maîtrise

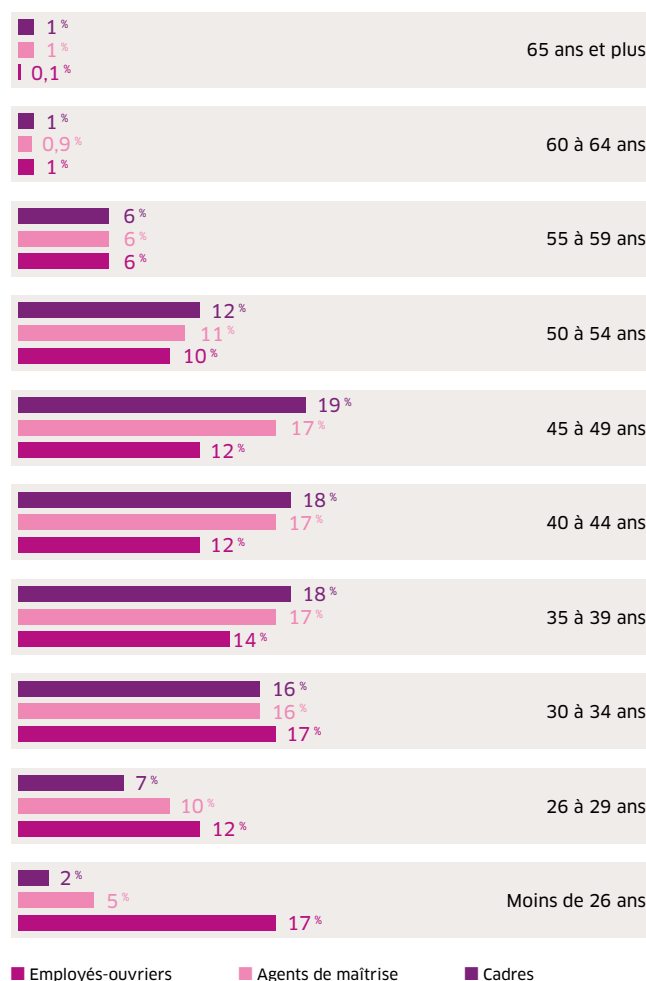


▶ ÂGE MOYEN DE 38,5 ANS

L'âge moyen est relativement stable d'une année à l'autre. Il est similaire selon le sexe et varie selon le statut professionnel :

37,6 ans pour les ouvriers-employés,
40,2 ans pour les agents de maîtrise,
41,5 ans pour les cadres.

Répartition des effectifs selon l'âge et le statut professionnel



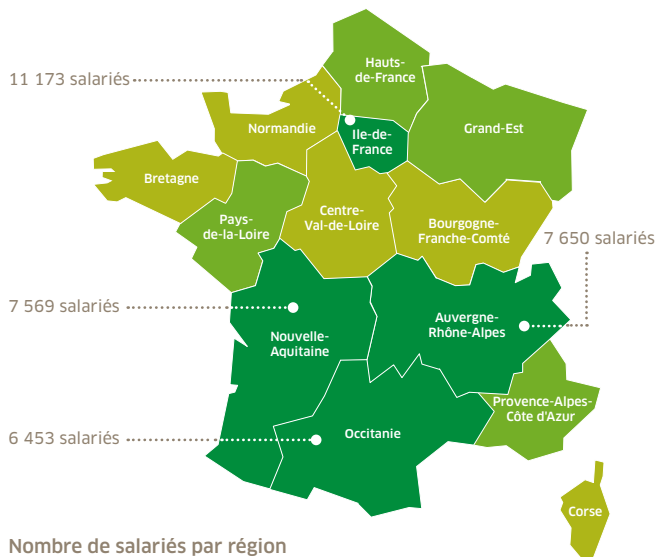
Source : Enquête emploi formation auprès des entreprises, données 2017

VOLET RÉGIONS

PORTRAIT DE BRANCHE EN RÉGIONS

LES SALARIÉS

Près de la **moitié** des salariés exercent dans **4** régions clés : Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine, Occitanie.



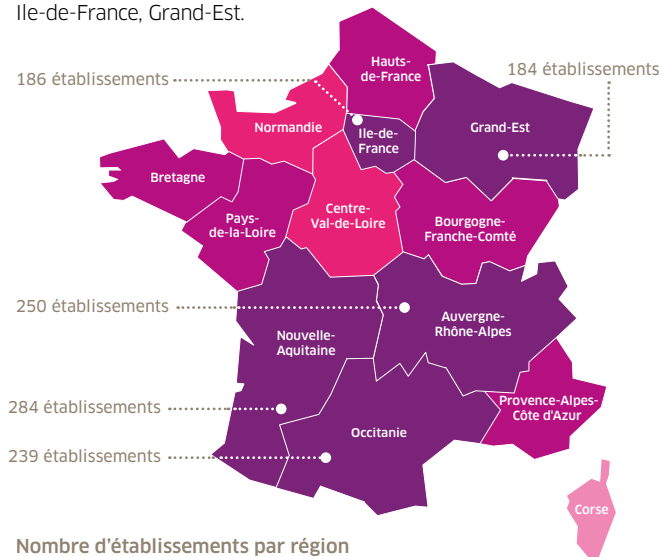
Nombre de salariés par région

- 6 000 salariés et plus
- entre 4 000 et 6 000 salariés
- entre 1 000 et 4 000 salariés
- moins de 1 000 salariés

Source : données 2017 « Panorama Trade Dimensions pour la branche du Bricolage ».

LES ÉTABLISSEMENTS

54 % des **2 102** points de vente d'au moins 400 m² sont concentrés dans **5** régions : Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Ile-de-France, Grand-Est.



Nombre d'établissements par région

- 151 établissements et plus
- entre 125 et 150 établissements
- entre 50 et 124 établissements
- moins de 50 établissements

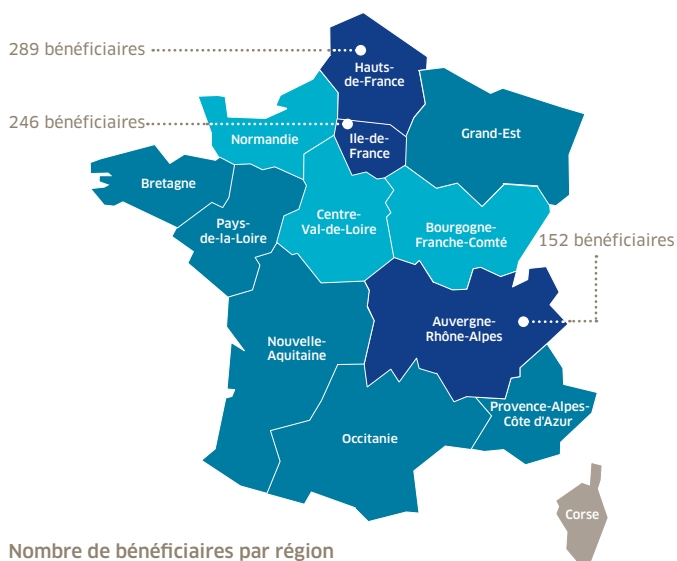
Source : données 2017 « Panorama Trade Dimensions pour la branche du Bricolage ».

L'ALTERNANCE SUR LE TERRITOIRE

CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

1 239 bénéficiaires

56 % des bénéficiaires répartis dans 3 régions : Hauts-de-France, Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes.



Nombre de bénéficiaires par région

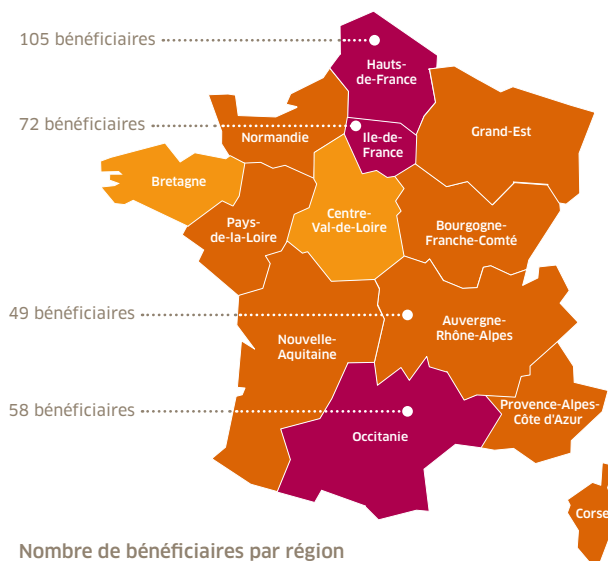
- 150 bénéficiaires et plus
- entre 50 et 149 bénéficiaires
- moins de 50 bénéficiaires

Source : données Forco, contrats engagés en 2017

CONTRATS D'APPRENTISSAGE

567 nouveaux contrats en 2017

50 % des bénéficiaires répartis dans 4 régions : Hauts-de-France, Ile-de-France, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes.



Nombre de bénéficiaires par région

- 50 bénéficiaires et plus
- entre 30 et 49 bénéficiaires
- entre 5 et 29 bénéficiaires
- moins de 5 bénéficiaires

Source : base Ari@ne - contrats débutés en 2017

VOLET FORMATION



1 LES CHIFFRES CLÉS

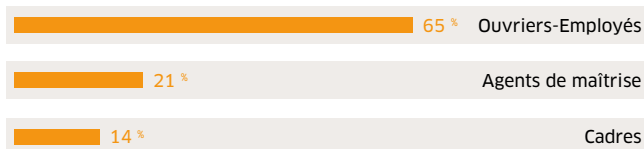
DONNÉES FORMATION

764 entreprises ont investi dans la formation de leurs salariés avec le soutien financier du Forco, soit un taux de recours de **61 %** (Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'un financement par le Forco / Nombre d'entreprises adhérentes au Forco).

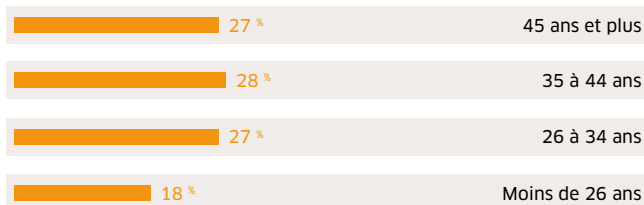
13 196 stagiaires ont bénéficié d'une action de formation financée par le Forco, tous dispositifs confondus, y compris les versements volontaires des entreprises employant 300 salariés et plus, ce qui représente **1 132 747** heures de formation..

TYPOLOGIE DES BÉNÉFICIAIRES

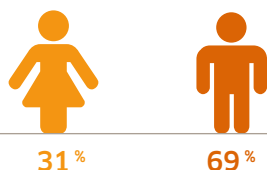
Répartition des bénéficiaires selon le statut professionnel (hors contrat pro)



Répartition des bénéficiaires selon l'âge



Répartition des bénéficiaires selon le sexe



LE PILOTAGE

Le Forco a accompagné les partenaires sociaux de la branche dans le pilotage et le suivi de ses fonds de formation au titre des dispositifs de professionnalisation, CPF et plan de formation.

Un reporting quantitatif et qualitatif, permettant de guider la branche dans la définition de ses priorités de formations et ses critères de prise en charge, a été présenté par le Forco à l'occasion de 6 réunions de Sections paritaires professionnelles (SPP) étalées tout au long de l'année.

Pour rappel, la SPP est composée des représentants des employeurs et des salariés de la branche. Elle propose au Conseil d'administration du Forco (qui valide ensuite) ses priorités de formation, ainsi que ses choix d'affectation des fonds libres de la taxe d'apprentissage.

DONNÉES FINANCIÈRES

11 601 237 €* ont été versés par les entreprises de la branche au titre de la contribution légale hors CIF et contribution FPSP. Le financement des actions de formation par le Forco s'élève à **15 914 891 €** répartis ainsi :

* Collecte 2018 sur la masse salariale annuelle brute 2017, arrêtée au 31/03/2018.

Répartition du financement par dispositif



** dont abondement 139 789 €.

137 % de taux d'utilisation*** des ressources financières à disposition de la branche grâce à la mobilisation de co-financements extérieurs et à l'accès à la mutualisation interbranches de l'OPCA.

*** Sommes engagées/montant des contributions légales des entreprises de la branche.

2 LA FORMATION ET SES BÉNÉFICIAIRES

LES FORMATIONS D'ACCÈS AUX MÉTIERS

1 946 stagiaires ont bénéficié d'une formation permettant d'accéder aux métiers de la branche.

► LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

1 239 contrats de professionnalisation conclus par **131** entreprises, soit une progression de **15 %** par rapport à 2016.

Cursus visés

76 % Diplômes, Titres professionnels

Le BTS Management des Unités Commerciales est le plus mobilisé.

24 % Classification de la CCN de la branche

La classification Caissier réassortisseur / Hôte(esse) de caisse est la plus mobilisée.

► LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

567 contrats d'apprentissage conclus, soit une progression de **14 %** par rapport à 2016.

Le BTS Management des Unités Commerciales est le plus mobilisé.

► LA PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI (POE)

51 demandeurs d'emploi ont bénéficié de **6 522** heures de formation dans le cadre de la POEI (Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle).

89 demandeurs d'emploi ont bénéficié de **17 530** heures de formation dans le cadre de la POEC (Préparation opérationnelle à l'emploi collective).

LES FORMATIONS DES SALARIÉS

12 160 stagiaires des entreprises de la branche ont bénéficié d'une formation, soit une progression de **37 %** de stagiaires formés par rapport à 2016.

► LA PÉRIODE DE PROFESSIONNALISATION

9 375 stagiaires issus de **444** entreprises ont été formés pour un total de **179 152** heures de formation, soit une progression de **53 %** par rapport à 2016.

Cursus visés

95 % Certifications inscrites à l'inventaire

La certification type CACES est la plus mobilisée.

4 % Classification de la CCN de la branche

La classification Responsable de Magasin est la plus mobilisée.

1 % Diplômes ou Titres professionnels

Les diplômes ou titres en comptabilité/gestion sont les plus mobilisés.

► LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

88 entreprises ont accompagné le projet CPF de **331** stagiaires pour un total de **11 757** heures de formation, dont **1 648** heures abondées par la branche, soit une progression de **35 %** de salariés formés par rapport à 2016.

247 stagiaires ont mobilisé leur CPF, sans accompagnement de leur entreprise, pour un total de **17 176** heures de formation, dont **775** heures abondées par le Forco, soit un doublement du nombre de salariés formés par rapport à 2016.

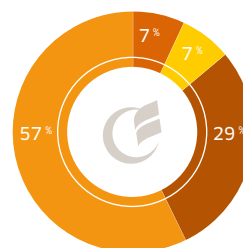
Respectivement, les thématiques CACES et Langues vivantes sont les plus sollicitées.

► LE PLAN DE FORMATION OBLIGATOIRE

(Entreprises employant moins de 300 salariés uniquement)

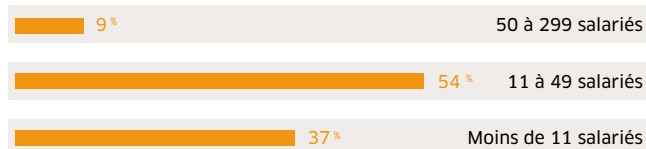
2 210 stagiaires ont bénéficié d'une formation, soit une baisse de **7,6 %** de salariés formés par rapport à 2016.

Répartition des stagiaires par dispositif du plan de formation



- Stagiaires ayant bénéficié d'une action de formation financée par le Forco dans le cadre du plan de formation.
- Stagiaires ayant bénéficié d'une action de formation via la plateforme ForcoFil, une offre de formation à tarifs négociés par le Forco.
- Stagiaires ayant bénéficié d'une action de formation dans le cadre de Compétences +, dispositif d'accompagnement du Forco des projets d'entreprise.
- Stagiaires ayant bénéficié d'une action de formation dans le cadre des Fonds Groupes mutualisés des entreprises de la branche.

Répartition des stagiaires selon la taille de l'entreprise



► LA FORMATION DE TUTEUR

73 stagiaires issus de 6 entreprises ont bénéficié d'une formation au tutorat financée par le Forco pour un total de **583** heures, soit une diminution de 75 % du nombre de stagiaires par rapport à 2016.

► LE CONTRAT DE SÉCURISATION PROFESSIONNELLE

26 stagiaires ont bénéficié du dispositif Contrat de Sécurisation Professionnelle, soit une diminution de 10 % du nombre de stagiaires par rapport à 2016.

4 études ont été réalisées pour le compte de la branche des magasins de Bricolage par l'Observatoire prospectif du Commerce.

LES ÉTUDES DE BRANCHE

► PANORAMA BRICOLAGE 2018

- > Le secteur se caractérise par une très forte évolution des métiers en lien avec la problématique du développement durable dans le bâtiment (engagements du Grenelle de l'Environnement) et la sécurité des produits
- > Les Grandes Surfaces de Bricolage (GSB) de plus de 300 m² ont un chiffre d'affaires de **19,87** milliards d'euros, soit **76 %** du chiffre d'affaires du marché total du bricolage
- > Plus de **70 %** des salariés travaillent dans des entreprises de 250 salariés et plus, entreprises qui représentent moins de **1 %** des entreprises de la branche.

► 6 FICHES MÉTIERS RÉALISÉES EN 2017

- > La branche a souhaité effectuer une mise à jour de ses outils d'aide à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, et a donc travaillé à la réalisation de 6 fiches métiers : Conseiller de vente, chef de secteur, chef de rayon, directeur de magasin, hôte de caisse/accueil, et employé logistique en magasin
- > **Des fiches métiers sont à disposition :**
http://www.forco.org/media/2534/fiche-metiers_bricolage.pdf

LES ÉTUDES INTERBRANCHES

Dans le cadre de l'EDEC Commerce (Engagement de développement de l'emploi et des compétences) :

► LES MÉTIERS DU WEB ET DU NUMÉRIQUE DANS LES ENTREPRISES DU COMMERCE

- > On n'assiste pas à une disparition in extenso de métiers mais plutôt à leur évolution. On constate que le digital accélère le passage d'une logique métier à une logique compétence (effet de la spécialisation, d'adaptation et émergence d'une compétence stratégique : la data). Ainsi, pour les métiers du web et du digital, plus de quarante compétences ont été identifiées. Elles sont réparties dans 7 domaines interconnectés (Brand content, Data, Digitalisation du contenu, Expérience client...). De nouvelles familles de métiers apparaissent, à l'intersection des familles de métiers traditionnelles
- > Si certains métiers requièrent des compétences pointues et rares, d'autres nécessitent la maîtrise d'un socle de soft-skills. Ces évolutions rapides imposent aux entreprises de revoir leurs organisations dans leur globalité et particulièrement leurs politiques de gestion des ressources humaines, notamment en termes de stratégie de recrutement et de parcours de formation
- > Pour les aider à relever ces défis, l'étude met à leur disposition pas moins de 29 fiches métiers.

Retrouvez le rapport de diagnostic détaillé, comprenant la cartographie des métiers et des compétences, la synthèse de l'étude et les 29 fiches métiers : <http://www.forco.org/les-actualites-du-forco/DetailActualite?id=5371>

► L'IMPACT DU DIGITAL ET DU NUMÉRIQUE SUR LES MÉTIERS ET LES ORGANISATIONS

- > La transition digitale implique pour les entreprises une triple adaptation : à la maturité et au niveau de généralisation des outils digitaux aux pratiques digitales des consommateurs, aux compétences des salariés et à l'organisation du travail
- > Les tâches chronophages, « sans valeur ajoutée », (encaissement, inventaire, mise en rayon) sont réduites ou optimisées pour se concentrer autour du client et des produits (story telling par exemple)
- > Les responsables de magasin sont amenés à développer leur rôle d'animation pour accompagner l'adoption des nouvelles ressources digitales et leur bonne utilisation
- > Un guide est disponible pour aider les entreprises à passer de l'expérimentation à l'excellence opérationnelle, sur la base de cas concrets d'entreprises.

Guide bonnes pratiques « Se lancer dans le digital »

[http://www.forconet.forco.org/flipbook/Livrables_impact_digital_2018/Impact du digital - guide des bonnes pratiques se lancer dans le digital.pdf](http://www.forconet.forco.org/flipbook/Livrables_impact_digital_2018/Impact%20du%20digital%20-%20guide%20des%20bonnes%20pratiques%20se%20lancer%20dans%20le%20digital.pdf)

Guide bonnes pratiques « Passer de l'expérimentation à l'excellence opérationnelle »

[http://www.forconet.forco.org/flipbook/Livrables_impact_digital_2018/Impact du digital - guide des bonnes pratiques passer de l'expérimentation à l'excellence opérationnelle.pdf](http://www.forconet.forco.org/flipbook/Livrables_impact_digital_2018/Impact%20du%20digital%20-%20guide%20des%20bonnes%20pratiques%20passer%20de%20l%27exp%C3%A9rimentation%20%C3%A0%20l%27excellence%20op%C3%A9rationnelle.pdf)



LA VEILLE PROSPECTIVE

Dans le cadre du partenariat entre l'Observatoire prospectif du Commerce et l'ObSoco, neuf thématiques sur les grandes tendances d'évolution du commerce ont été analysées et mises à la disposition des partenaires sociaux du Commerce et de la Distribution en 2017.

- > La convergence du digital et du physique : mutation structurelle du commerce
- > L'impact de l'économie « on-demand » sur le commerce
- > Le commerce conversationnel
- > Le modèle du commerce est en pleine mutation : le fil rouge de l'emploi
- > Comment intégrer les nouvelles compétences et qualifications nécessaires à l'adaptation aux mutations du commerce ?

- > Commerce durable : responsabilité, écologie et viabilité économique
- > L'innovation dans le commerce
- > Plateformisation du commerce : désintermédiation ou réintermédiation ?
- > Les mutations du magasin physique

Un rendez-vous prospectif a été organisé le 11 octobre 2017, avec l'intervention d'Olivier BADOT, Expert en prospective du commerce et de la distribution, sur le thème « Quelle consommation et quel commerce demain - la logistique 4.0 ».

L'OBSERVATOIRE PROSPECTIF DU COMMERCE A POUR MISSION :



de réaliser un état des lieux quantitatif des emplois, des qualifications et de la formation.



de contribuer à adapter l'offre de formation et à faire évoluer l'offre de certification.



d'assurer une veille sur l'évolution des métiers, des qualifications et détecter les métiers en tension ou émergents.

VOLET ACCOMPAGNEMENT CERTIFICATION

Le service « certification » accompagne les branches professionnelles dans leur politique « emploi-formation-certification » à travers quatre grands axes :

- > du conseil
- > de l'ingénierie de certification
- > un appui technique
- > la mise en œuvre des certifications.

L'accompagnement Certifications a porté sur deux points :

- > L'ingénierie des CQP Vendeur Conseil en Magasin de Bricolage et CQP Hôte/Hôtesse de caisse services clients en Magasin de Bricolage :
 - Pilotage et accompagnement du prestataire dans l'ingénierie des deux référentiels
 - Rédaction du cahier des charges de mise en œuvre des CQP
- > Employé SAV
- > Hôte/hôtesse de caisse, services clients en magasin de bricolage
- > Vendeur conseil en magasin de bricolage
- > Chef de secteur
- > Chef de magasin.